

43	28/06/2021	BE 0205.954.655	60	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21271.00480	C-app 1.1

43				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0205.954.655	P.	U.	D.	C-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **BRUTELE**

Forme juridique: **Société coopérative**

Adresse: **Rue de Naples**

N°: **29**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0205.954.655**

DATE **25-01-19** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **25-06-21**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-20** au **31-12-20**

Exercice précédent du **01-01-19** au **31-12-19**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **60**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.5.2, 6.18.2, 9, 12, 13, 14, 15

DocuSigned by:

AMB

4E05830B3BAC462...

Signature
(nom et qualité)

Anne - Marie Boeckeaert

Présidente du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

N° 0205.954.655

C-app 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BOECKEART Anne - Marie

Pierre Bauwens 15, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration, début: 03/05/2021, fin: 31/10/2021

GOL - LESCOT Carine

Av Messidore 206, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration, début: 01/05/2020, fin: 31/10/2021

HANNON Jean-Pol

Rue Achille Bauduin, 101, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

DE KEYSER Damien

Av. Grandchamp, 158, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

ARTUS Véronique

Av H. de Brouckere 85, 1160 Auderghem, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

BAUDOUX Aline

Rue Grignard 110, 6533 Biercée, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 22/10/2019, fin: 30/06/2025

BOUTALEB Chadli

Rue de l'Hopital 35, 6140 Fontaine-l'Evêque, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

DIALLO Bea

Av Maurice 31, boîte B5, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

DUPONT Michael

Rue du Tombois 26, 6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

N° 0205.954.655

C-app 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

EL GHABRI Mohssin

Rue Emile Feron 141, 1060 Bruxelles 6, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

GILSON Nathalie

Ch Vleurgat 268, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 17/03/2020, fin: 30/06/2025

KAIRET - COLLIGNON Ingrid

Rue des Petits Sarts 40, 6230 Viesville, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

LEMAITRE Fabian

Rue de Lambusart 157, 6240 Farciennes, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

LHOEST Audrey

Ch d'Ixelles 126, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

PAOLINI Elio

Rue Caisse 11, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

PAQUET Julien

Rue Appaumée 188, 6043 Ransart, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 12/11/2020

RANSQUIN Fabrice

Rue de la Limite 37, 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

VANDER ELST Alain

Rue de la Résistance 63, 1140 Evere, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

WYNGAARD Thibaud

Av d'Andrimont 39, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

ZAPPALA Alessandro

Rue de l'Equerre 16, 1140 Evere, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 30/06/2025

N° 0205.954.655

C-app 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Boeckert Anne - Marie

Pierre Bauwens 15, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/01/2020, fin: 15/04/2020

Boeckert Anne - Marie

Rue Pierre Bauwens 15, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration, début: 16/04/2020, fin: 31/10/2020

Boeckert Anne - Marie

Rue Pierre Bauwens 15, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration, début: 01/11/2020, fin: 01/05/2021

Gol - Lescot Carine

Av Messidor 206, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/06/2019, fin: 15/05/2020

Gol - Lescot Carine

Av. Messidor 206, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration, début: 16/04/2020, fin: 31/10/2020

Gel - Lescot Carine

Av Messidor 206, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration, début: 01/11/2020, fin: 01/05/2021

Gilson Nathalie

Ch Vleurgat 268, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration, début: 01/01/2020, fin: 17/03/2020

Gilson Nathalie

Ch Vleurgat 268, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 18/03/2020, fin: 30/06/2025

Choel Manon

Rue Try du Scouf 43, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 09/02/2021, fin: 30/06/2025

RSM Inter Audit SC SCRL 0436.391.122

Rue Antoine de Saint - Exupery 14, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, début: 01/01/2019, fin: 30/06/2022

Numéro de membre : B00091

Représenté par :

1. Lejuste Thierry

Rue Antoine de St Exupery 14 6041 Gosselies Belgique

, Numéro de membre : A 01286

N°	0205.954.655
----	--------------

C-app 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Buelens, Mathay & Associés SPRL 0461.440.381

Bd Lambermont 430, boîte 3, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Commissaire, début: 01/01/2019, fin: 30/06/2022

Numéro de membre : B00315

Représenté par :

1. Spegelaere Hélène

Bd Lambermont 430 1030 Schaerbeek Belgique

Reviser d'Entreprises, Numéro de membre : A02313

N°	0205.954.655	C-app 2.2
----	--------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

N° 0205.954.655

C-app 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>127.816.775</u>	<u>130.032.667</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	17.578.912	13.737.935
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	107.057.664	113.114.533
Terrains et constructions		22	10.216.063	10.857.292
Installations, machines et outillage		23	89.890.787	91.132.525
Mobilier et matériel roulant		24	2.313.956	2.063.064
Location-financement et droits similaires		25	4.636.858	9.061.652
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	3.180.199	3.180.199
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	2.401.396	2.401.396
Participations		282	2.401.396	2.401.396
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	778.803	778.803
Actions et parts		284	365.839	365.839
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	412.964	412.964

N° 0205.954.655

C-app 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>51.551.419</u>	<u>38.960.336</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.040.141	2.195.008
Stocks		30/36	2.040.141	2.195.008
Approvisionnements		30/31	1.845.070	2.107.111
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	195.071	87.897
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	30.531.146	29.704.285
Créances commerciales		40	29.447.459	26.826.470
Autres créances		41	1.083.687	2.877.815
Placements de trésorerie	6.5.1 /	50/53	1.629.859	1.023.678
Actions propres	6.6	50		
Autres placements		51/53	1.629.859	1.023.678
Valeurs disponibles		54/58	11.001.166	3.121.505
Comptes de régularisation	6.6	490/1	6.349.107	2.915.860
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	179.368.194	168.993.003

N° 0205.954.655

C-app 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	6.7.1	10/15	<u>64.070.595</u>	<u>61.506.287</u>
Apport		10/11	2.517.512	2.517.512
Disponible		110	1.607.512	
Indisponible		111	910.000	2.517.512
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	40.468.535	40.468.534
Réserves indisponibles		130/1	466.500	466.500
Réserves statutairement indisponibles		1311	466.500	466.500
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	2.035	2.034
Réserves disponibles		133	40.000.000	40.000.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	21.084.548	18.520.241
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	4	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>211.000</u>	<u>230.000</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	211.000	230.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	211.000	230.000
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N° 0205.954.655

C-app 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	115.086.599	107.256.716
Dettes à plus d'un an	6.9	17	10.425.240	17.282.941
Dettes financières		170/4	10.425.240	17.282.941
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	1.829.181	3.471.116
Etablissements de crédit		173	8.596.059	13.811.825
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	104.151.548	86.695.245
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	8.145.367	11.115.746
Dettes financières		43	12.000.000	10.000.000
Etablissements de crédit		430/8	12.000.000	10.000.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	76.532.365	58.507.366
Fournisseurs		440/4	76.532.365	58.507.366
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	5.539.266	3.624.717
Impôts		450/3	2.445.117	748.653
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.094.149	2.876.064
Autres dettes		47/48	1.934.550	3.447.416
Comptes de régularisation	6.9	492/3	509.811	3.278.530
TOTAL DU PASSIF		10/49	179.368.194	168.993.003

N° 0205.954.655

C-app 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	126.359.450	128.017.866
Chiffre d'affaires	6.10	70	119.209.325	120.181.685
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	1.446.331	1.775.776
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.703.794	6.060.405
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	122.227.497	124.545.431
Approvisionnements et marchandises		60	11.844.250	12.586.571
Achats		600/8	11.582.209	12.686.187
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	262.041	-99.616
Services et biens divers		61	58.377.691	56.002.670
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	24.020.322	23.085.012
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	28.877.315	28.637.668
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-2.377.426	-793.223
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-19.000	190.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.504.345	3.836.733
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		1.000.000
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	4.131.953	3.472.435

N° 0205.954.655

C-app 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	302.435	408.615
Produits financiers récurrents		75	302.435	408.615
Produits des immobilisations financières		750	180.900	181.905
Produits des actifs circulants		751	119.597	187.362
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.938	39.348
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	790.331	737.873
Charges financières récurrentes	6.11	65	790.331	730.651
Charges des dettes		650	456.759	594.140
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	333.572	136.511
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		7.222
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	3.644.057	3.143.177
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	1.079.750	1.145.431
Impôts		670/3	1.090.302	1.145.431
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	10.552	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	2.564.307	1.997.746
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.564.307	1.997.746

N° 0205.954.655

C-app 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	21.084.548	20.020.241
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	2.564.307	1.997.746
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	18.520.241	18.022.495
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	21.084.548	18.520.241
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		1.500.000
Rémunération de l'apport		694		1.500.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

N° 0205.954.655

C-app 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FRAIS DE DÉVELOPPEMENT**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	60.007.841
8021	9.477.260	
8031		
8041		
8051	69.485.101	
8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	46.269.907
8071	5.636.282	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	51.906.189	
81311	<u>17.578.912</u>	

N° 0205.954.655

C-app 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	22.362.429
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	168.044	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	22.530.473	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.505.137
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	809.273	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	12.314.410	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	10.216.063	

N° 0205.954.655

C-app 6.3.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	336.583.009
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	14.876.821	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	9.492.112	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	360.951.942	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	245.450.485
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	16.118.558	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	9.492.112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	271.061.155	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>89.890.787</u>	

N° 0205.954.655

C-app 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	12.884.523
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	757.011	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	-95.521	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	13.546.013	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	10.821.458
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	506.120	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	-95.521	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	11.232.057	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>2.313.956</u>	

N° 0205.954.655

C-app 6.3.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	23.334.681
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	1.382.288	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184	-9.492.112	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	15.224.857	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice			
	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.273.028
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	5.807.083	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314	-9.492.112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8324	10.587.999	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(25)	<u>4.636.858</u>	
Dont			
Terrains et constructions			
	250		
Installations, machines et outillage			
	251	4.636.858	
Mobilier et matériel roulant			
	252		

N° 0205.954.655

C-app 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	380.712
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	380.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.873
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	14.873	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>365.839</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	412.964
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>412.964</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N° 0205.954.655

C-app 6.5.1

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
APPLICATIONS CABLES MULTIMEDIA SA Société anonyme RUE LOUVREX 95 4000 Liège 1 Belgique 0460.608.557	NOMINATIVES	1.900	12,39	0,00	31/12/2019	EUR	16.738.811	-797.531

N° 0205.954.655

C-app 6.6

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	1.629.859	1.023.678
8686		
8687	1.629.859	1.023.678
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits acquis

Exercice
5.321.737
1.027.370

N° 0205.954.655

C-app 6.7.1

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXXXXXXXX	
(110)	1.607.512	
111P	XXXXXXXXXXXXXXXX	2.517.512
(111)	910.000	
8790	4.450.000	
87901	1.932.488	
8791		
87911		

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	890
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N° 0205.954.655

C-app 6.7.1

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

N° 0205.954.655

C-app 6.7.2

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Etat de l'Apport au 31/12/2020

Communes	Parts sociales	Apport disponible	Apport disponible - non appelé (-)	Apport disponible - net	Apport indisponible
AISEAU PRESLES	11	55.000,00	40.902,43	14.097,57	
AUDERGHEM	32				160.000,00
BEAUVECHAIN	4	20.000,00	14.873,62	5.126,38	
CHAPELLE LEZ HERLAIMONT	15	75.000,00	55.776,04	19.223,96	
CHARLEROI	245	1.225.000,00	911.008,70	313.991,30	
CHASTRES	5	25.000,00	18.750,00	6.250,00	
CHATELET	41	205.000,00	152.454,52	52.545,48	
COURCELLES	33	165.000,00	122.707,29	42.292,71	
EVERE	24	120.000,00	-	120.000,00	
FARCIENNES	14	70.000,00	-	70.000,00	
FLEURUS	23	115.000,00	59.494,45	55.505,55	
FONTAINE L'VEQUE	21	105.000,00	78.086,46	26.913,54	
GEMBLOUX	18	90.000,00	66.931,25	23.068,75	
HAM-SUR-HEURE-NALINNES	11	55.000,00	40.902,43	14.097,57	
INCOURT	3	15.000,00	9.915,74	5.084,26	
IXELLES	93				465.000,00
LOBBES	6	30.000,00	22.310,42	7.689,58	
MERBES LE CHATEAU	4	20.000,00	14.873,61	5.126,39	
MONTIGNY LE TILLEUL	10	50.000,00	37.184,03	12.815,97	
PERWEZ	6	30.000,00	22.310,42	7.689,58	
PONT A CELLES	16	80.000,00	59.494,45	20.505,55	
ROCHEFORT	11	55.000,00	29.747,22	25.252,78	
SAINT GILLES	57				285.000,00
SAMBREVILLE	28	140.000,00	104.115,28	35.884,72	
SENEFFE	7	35.000,00	26.028,82	8.971,18	
THUIN	12	60.000,00	44.620,83	15.379,17	
UCCLE	76	380.000,00	-	380.000,00	
VILLERS LA VILLE	8	40.000,00	-	40.000,00	
WAVRE	20	100.000,00	-	100.000,00	
WOLUWE ST PIERRE	36	180.000,00	-	180.000,00	
TOTAL	890	3.540.000,00	1.932.488,01	1.607.511,99	910.000,00

N°	0205.954.655
----	--------------

C-app 6.8

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour risques et charges

Exercice
211.000

N° 0205.954.655

C-app 6.9

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	8.145.367
8811	
8821	
8831	2.929.601
8841	5.215.766
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	8.145.367
8802	8.691.892
8812	
8822	
8832	1.829.181
8842	6.862.711
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	8.691.892
8803	1.733.348
8813	
8823	
8833	
8843	1.733.348
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	1.733.348

N° 0205.954.655

C-app 6.9

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Établissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Établissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	2.445.117
450	
9076	
9077	3.094.149

N° 0205.954.655

C-app 6.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Produits à reporter

Exercice	
	18.982
	490.829

N° 0205.954.655

C-app 6.11

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Autres produits financiers		1.938	39.348
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
	6501		
Intérêts portés à l'actif			
	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Autres charges financières		333.572	136.511

N° 0205.954.655

C-app 6.12

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		1.007.222
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		1.000.000
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		1.000.000
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		7.222
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		7.222
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

Nr. 0205.954.655

C-app 6.13

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	1.090.302
9135	1.090.302
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	717.151

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	23.150.990	21.081.950
9146	31.802.527	32.133.168
9147	4.600.707	4.554.922
9148	2.470	7.363

N° 0205.954.655

C-app 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	5.308.441
Montant de l'inscription	91621	6.500.000
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N° 0205.954.655

C-app 6.14

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Options d'achats sur décodeurs et modems

10.177

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

N° 0205.954.655

C-app 6.14

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

La cotisation de responsabilisation due à l'ONSS APL relative aux pensionnés statutaires est prise en charge annuellement. Par contre, le montant des engagements futurs relatif à cette cotisation n'a pas été provisionné car non connu à la clôture

Exercice

N° 0205.954.655

C-app 6.15

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N° 0205.954.655

C-app 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	2.401.396	2.401.396
Participations	9262	2.401.396	2.401.396
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292	32.846	21.611
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	32.846	21.611
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

N° 0205.954.655

C-app 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	61.502
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	27.041
95061	3.000
95062	
95063	27.189
95081	
95082	3.829
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N° 0205.954.655

C-app 6.17

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Fixed floating swap transaction	Batiment administratif à Gosselies	Couverture	1	4.827.525	0	5.164.501	0

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

N° 0205.954.655

C-app 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:29 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont portées à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition.

La valeur comptable des immobilisés est égale à la valeur initiale des installations diminuée des amortissements.

La totalité des investissements est financée par la Société, sur fonds propres et par emprunts auprès d'organismes bancaires, sans aucune participation ou contribution financière des communes.

Les taux d'amortissement des immobilisés sont appropriés à la nature des investissements.

Ils sont calculés prorata temporis pour les nouvelles acquisitions à partir de 2015 :

" 4 % pour les fibres optiques

" 5 % pour les immeubles

" 5 % pour les câbles coaxiaux et matériels de raccordements

" 10 % pour les appareils de réseau et le mobilier

" 20 % pour les appareils de stations d'antennes et pour les immobilisations incorporelles. Toutefois, si la durée d'utilisation est inférieure à 5 ans, le taux est adapté à la durée réelle d'utilisation

" 20 % pour la reprise de la propriété exclusive du Réseau initial d'Uccle. Ce taux a été déterminé en fonction de la durée d'utilité résiduelle de ce Réseau

" 25 % pour les appareils de mesure, le matériel roulant et le matériel informatique

" 33% pour les coûts d'acquisition de clients à savoir principalement les commissions des revendeurs ainsi que les coûts d'activation de modems et de décodeurs, portés en immobilisations incorporelles

" 100% au prorata temporis pour les productions audiovisuelles à partir de leur date de diffusion

Les immobilisations financières

Elles sont valorisées au prix d'acquisition.

Les stocks

Ils sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. L'évaluation des entrées et sorties se base sur la règle des prix moyens pondérés. Les réductions de valeur sont appliquées sur les stocks morts.

Les créances commerciales

Elles sont comptabilisées en euro à la valeur nominale. Les réductions de valeur s'appliquent à

- 100% sur les clients dont les créances sont inférieures à 10.000€ avec un retard de paiement de plus de six mois.

- 100% sur les clients dont les créances dépassent 10.000€ lorsque la créance est définitivement perdue (transaction, faillite, liquidation, etc.) sinon elles seront actées en fonction de l'espérance de récupération

Les valeurs disponibles

Les comptes en euro sont valorisés à la valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis en euro au taux de change initial.

A la date de clôture de l'exercice, ils seront valorisés aux taux de clôture. Les écarts de conversions seront comptabilisés en résultats financiers.

Les dettes

Les dettes commerciales, financières et autres sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à la valeur convertie en euro au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversions positifs seront comptabilisés en comptes de régularisation.

Les écarts de conversions négatifs seront comptabilisés en comptes de charges financières.

N°	0205.954.655
----	--------------

C-app 6.20

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

En dépit de la crise sanitaire, la société est parvenue à assurer une continuité opérationnelle et à maintenir des résultats en ligne avec les attentes

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Mesdames et Messieurs les délégués de nos communes associées, le Conseil d'Administration de notre société a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Le rapport de gestion ci-après en commente les principaux éléments. Les valeurs ci-dessous sont exprimées en milliers d'euros (k€).

Aperçu général

L'exercice sur lequel il vous est fait rapport a été marqué par une légère diminution de notre chiffre d'affaires qui s'établit fin 2020 à 119.209 k€ contre 120.182 k€ en 2019.

Tenant compte de la production immobilisée (1.446 k€) et des autres produits d'exploitation (5.704 k€), le total des ventes et prestations s'établit alors à 126.359 k€ contre 128.018 k€ en 2019.

Le bénéfice de l'exercice avant impôts s'établit quant à lui à 3.644 k€ en légère progression, par rapport au 3.143 k€ enregistré en 2019.

Tenant compte d'un impôt estimé sur le résultat à 1.080 k€, le bénéfice net à affecter s'établit à 2.564 k€.

Investissements

Les investissements de l'exercice 2020 se montent à leur valeur d'acquisition à 26.610 k€, en augmentation par rapport à l'exercice précédent (23.866 k€ en 2019).

Exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 5.704 k€. Ceci comprend 4.953 k€ de récupération de charges, correspondant à des prestations effectuées par le personnel de Brutélé au profit de la société VOO SA (anciennement Nethys SA).

A l'instar du chiffre d'affaire, les charges d'exploitation sont également en légère diminution en 2020 soit 122.227 k€ contre 123.545 k€ en 2019. Les principaux éléments sont détaillés ci-dessous.

- Le total des approvisionnements est à nouveau en diminution de 5,9% à 11.844 k€ contre 12.587 k€ en 2019 et 13.620 k€ en 2018.
- La rubrique services et bien divers a augmenté à 58.378 k€ contre 56.003 k€ en 2019. Ceci s'explique par la prise en compte pour un montant de 2.939 k€ de factures Nethys/Voo SA liées à des exercices antérieurs.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- Le total des rémunérations et charges sociales est en augmentation de 4,1% en s'établissant à 24.020 k€.
- Les charges d'amortissements sont stables à 28.877 k€ contre 28.638 k€ en 2019.
- Concernant les dépréciations sur créances commerciales, nous avons acté un produit net de 894 k€ lié principalement aux reprises de réduction de valeur sur celles-ci.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice à affecter se monte à 2.564 k€, ce qui, combiné avec le bénéfice reporté, porte le bénéfice total à affecter à 21.085 k€.

Tenant compte des conditions de l'offre de rachat par Enodia des parts détenues par les communes actionnaires de Brutélé, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ne pas distribuer de dividende et de reporter donc l'intégralité de ce montant.

Risques et incertitudes

Suite aux négociations menées avec Enodia et ses filiales en ce début 2021, tous les arriérés précédemment contestés ont pu faire l'objet d'une régularisation. Il n'y a donc plus aucun litige avec ce groupe de sociétés relatif aux balances des comptes fournisseurs et clients à fin 2020.

En dépit de la crise sanitaire, la société est parvenue à assurer une continuité opérationnelle et à maintenir des résultats en ligne avec les attentes.

Organisation de la société

Conformément aux obligations légales, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- La société n'a pas d'activité en matière de R&D ;
- La société n'a pas de succursale ;
- En matière d'instruments financiers, dans le cadre du financement de la construction de son nouveau siège opérationnel à Gosselies, la société a conclu une convention de swap de taux (IRS) destinée à garantir le taux des intérêts sur une durée de 15 ans.

Comité d'audit

Le Conseil d'Administration confirme que le comité d'audit est composé conformément aux dispositions du code wallon de la démocratie locale ainsi que du code des sociétés et associations.

Perspectives

Suite à l'acceptation de l'offre d'Enodia par l'ensemble des communes actionnaires de Brutélé, une acquisition par Enodia devrait intervenir, sous réserve de la levée de certaines conditions suspensives, dans le courant de l'année 2021 ou du premier trimestre 2022.

N° 0205.954.655

C-app 7

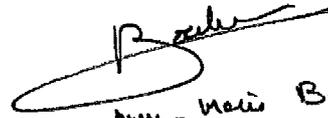
**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

2

La société doit dès lors être gérée en 2021 en fonction du plan d'affaires établi avec Enodia, dans une logique de « locked box ».

Conformément à ce plan d'affaires, Brutélé continuera à investir de manière significative dans son réseau, dans ses services à la clientèle et dans l'acquisition de nouveaux clients.


Anne - Marie Boeckner
Présidente du C. A.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**BUELENS
MATHAY**
associates



BRUTÉLÉ SC

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Brutélé SC (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaires par l'Assemblée générale du 17 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaires vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. La SRL BMA a exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SCRL BRUTELE durant huit exercices consécutifs. La SCRL RSM InterAudit, société issue de la scission partielle de la SCRL "Dupont - Koevoets" avec apport d'une partie de l'activité à la SCRL "Toelen, Cats, Morlie" a exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SCRL BRUTELE durant douze exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 179.368.194 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.564.307.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du Collège des commissaires relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**BUELENS
MATHAY**
associates



**Responsabilités du Collège des commissaires
relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du Collège des commissaires sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du Collège des commissaires. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**BUELENS
MATHAY**
associates



AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes Internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Nos cabinets de révision n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de leur mandat;
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires sont compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visés à l'article 3:65 du Code des Sociétés et des Associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des Statuts, ou du Code des Sociétés et des Associations.
- ▶ Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 18 juin 2019 conformément à l'article 6:116 du Code des Sociétés et des Associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Gosselies, le 18 mai 2021

BMA SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



HÉLÈNE SPIGELAERE
RÉVISEUR D'ENTREPRISES
ASSOCIÉE

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



THIERRY LEJUSTE,
RÉVISEUR D'ENTREPRISES,
ASSOCIÉ

N° 0205.954.655

C-app 10

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	261,8	167,7	94,1
Temps partiel	1002	23,1	4,3	18,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	280,3	171,1	109,2

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	426.307	281.108	145.199
Temps partiel	1012	29.723	5.570	24.153
Total	1013	456.030	286.678	169.352

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	22.454.723	14.806.697	7.648.026
Temps partiel	1022	1.565.600	293.376	1.272.223
Total	1023	24.020.322	15.100.073	8.920.249

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	507.249	318.876	188.373

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	274,8	168,1	106,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	448.127	285.368	162.759
Frais de personnel	1023	23.085.012	14.700.571	8.384.441
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	437.850	278.823	159.026

N° 0205.954.655

C-app 10

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	266	19	281,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	266	19	281,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	168	4	171,3
de niveau primaire	1200	6		6,0
de niveau secondaire	1201	93	2	94,7
de niveau supérieur non universitaire	1202	55	1	55,8
de niveau universitaire	1203	14	1	14,8
Femmes	121	98	15	110,0
de niveau primaire	1210	4		4,0
de niveau secondaire	1211	41	9	48,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	48	5	52,0
de niveau universitaire	1213	5	1	5,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	8		8,0
Employés	134	258	19	273,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	13,0	61,4
Nombre d'heures effectivement prestées	151	24.973	118.546
Frais pour la société	152	807.934	7.490.658

N° 0205.954.655

C-app 10

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	8		8,0
210	8		8,0
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	4		4,0
310	4		4,0
311			
312			
313			
340			
341			
342	1		1,0
343	3		3,0
350			

N° 0205.954.655

C-app 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	71	5811	59
Nombre d'heures de formation suivies	5802	175	5812	146
Coût net pour la société	5803	50.068	5813	41.606
dont coût brut directement lié aux formations	58031	50.068	58131	41.606
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Nr. 0205.954.655

C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

RAPPORT DE REMUNERATION 2020**INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A L'INSTITUTION**

Numéro d'identification (BCE)	BE 0205 954 655
Type d'institution	Intercommunale (SCRL)
Nom de l'institution	BRUTELE
Période de reporting	2020
	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	13
Comité de rémunération	2
Comité d'Audit	1

Nr. 0205.954.655

C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	B	C	D	E	F	
Fonction	Remunération annuelle brute totale (B=C+D+E)	Remunération périodique	Jetons de présence	Frais de représentation	ATN	
					Participation aux réunions	
Boeckert Anne-Marie	19760,96	19750	0	10,96	297	13/13
Lescot Carine	12765,42	12687,5	0	77,92	0	9/9
Lescot Carine	306	0	306	0	0	2/4
Gilson Nathalie	4770,3	4687,5	0	82,8	74,25	3/3
Gilson Nathalie	765	0	765	0	0	6/10
Artus Veronique	1307,44	0	1224	83,44	0	8/13
Baudoux Aline	1634,4	0	1530	104,4	0	11/13
Chadli Boutaleb	1806,55	0	1683	123,55	0	12/13
De Keyser Damien	1623,64	0	1530	93,64	0	11/13
Diallo Bea	612	0	612	0	0	5/13
Dupont Michael	1091,9	0	1071	20,9	0	8/13
El Ghabri Mohssin	306	0	306	0	0	3/13
Hannon Jean-Pol	1737,56	0	1530	207,56	0	11/13
Kaïret Collignon Ingrid	772,08	0	765	7,08	0	6/13
Lemaître Fabian	1600,4	0	1530	70,4	0	11/13
Lhoest Audrey	1224	0	1224	0	0	9/13

Nr. 0205.954.655

C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Paolini Elio	Administrateur	1249,24	0	1224	25,24	0	9/13
Paquet Julien	Administrateur	1277,53	0	1224	53,53	0	8/10
Ransquin Fabrice	Administrateur	1403,78	0	1377	26,78	0	10/13
Vander Elst Alain	Administrateur	1463,34	0	1377	86,34	0	10/13
Wyngaard Thibaud	Administrateur	1683	0	1683	0	0	12/13
Zappala Alessandro	Administrateur	1670,4	0	1530	140,4	0	11/13

TITULAIRES DE FONCTION DE DIRECTION

Fonction	Nom et Prénom	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle GIE (0 €)
Fonctionnaire dirigeant local	Adant Jean-Michel	Administrateur ACM (0 €) Gérant
Directeur Access Network	Rucci Orlando	Néant
Directeur Core Network	Salmin Pierre	Néant
Directeur CUCA	Kimmes Sonja	Néant
Directeur IT	Hadouch Soufian	Néant
Directeur RH	Eric Thomas	Néant

Rémunération fixe (brut annuel)	ATN GSM (€/mois)	ATN Internet (€/mois)	ATN Voiture (€/mois)	Titres Repas (€/jour)	Eco chèques (€/an)	Chèques consommation (€/an)	Prime (brut annuel)	Assurance groupe (€/an)
236.782,32	3	5	212,03	8	250	300	0,00	
130.245,37	3	5	276,57	8	250	300	587,37	

Nr. 0205.954.655

C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Directeur département Customer Care	119.290,65	3	5	286,42	8	250	300	565,58	
Directeur département Core Network	115.464,92	3	5	168,29	8	250	300	565,58	
Chief Human Resources Officer	118.550,41	3	5	552,61	8	250	300	551,05	4893,35
Directeur département IT	139.815,48	3	5	433,36	8	250	300	605,53	
Total	860.149,15	18,00	30,00	1.929,28	48,00	1.500,00	1.800,00	2.875,11	4.893,35


 Anne-Marie Bockxens
 Présidente du C.A

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Rapport d'évaluation des rémunérations des organes de gestion Avril 2021

1. Rémunération annuelle des président et vice-président

Considérant qu'en vertu de l'article 81 du décret du 28 mars 2018, l'intercommunale obtient un score de 3, ceci fixe, à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990, les plafonds de rémunération annuelle des président et vice-président aux valeurs suivantes :

- 19.997,14 € pour le poste de Président
- 14.997,86 € pour le poste de Vice-Président

L'Assemblée Générale de juin 2018 avait toutefois limité ces montants aux valeurs suivantes, basées sur l'indice en vigueur à ce moment (230,95) :

- 22.500,- € par an pour le Président
- 16.500,- € par an pour le Vice-Président

Il était prévu que ces montants soient indexés, ce qui a été confirmé par l'Assemblée Générale de décembre 2020. Ceci donne, selon l'indice applicable en avril 2021 :

- 22.888,33 € par an pour le Président
- 17.166,24 € par an pour le Vice-Président

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir ces plafonds, largement inférieurs aux montants maximum autorisés.

Ces rémunérations seront liquidées mensuellement par douzièmes et adaptées en fin d'année au prorata de la participation effective aux réunions des organes dans lesquels siègeront les personnes.

Elles seront automatiquement indexées, en fonction de l'évolution de l'indice pivot de la fonction publique.

2. Jeton de présence pour les autres administrateurs

L'Assemblée Générale de juin 2018 avait fixé le montant du jeton de présence pour les autres administrateurs à 150,-€ indexé.

Il était prévu que ces montants soient indexés, ce qui a été confirmé par l'Assemblée Générale de décembre 2020. Ceci donne, selon l'indice applicable en avril 2021.

- 156,06 € par jeton de présence

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir ces plafonds, largement inférieurs aux montants maximum autorisés.

Les rémunérations liées aux jetons de présence seront comptabilisées et liquidées par mois.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Il était prévu que ces montants soient indexés, ce qui a été confirmé par l'Assemblée Générale de décembre 2020. Ceci donne, selon l'indice applicable en avril 2021,

□ 156,06 € par jeton de présence

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir ces plafonds, largement inférieurs aux montants maximum autorisés.

Les rémunérations liées aux jetons de présence seront comptabilisées et liquidées par mois.

Aucune autre forme de rémunération ni d'avantage n'est allouée aux membres des organes de gestion, à l'exception d'un éventuel remboursement des frais kilométriques, conformément aux limites légales et fiscales en vigueur.

3. Fonctions de direction

Les fonctions de direction au sein de la société sont réparties entre le directeur général et 5 directeurs gérant les départements suivants :

- Access Network
- Customer care
- Core Network & Services
- IT
- RH

Le directeur général encadre par ailleurs le travail des divers managers gérant les services généraux, à savoir :

- Comptabilité et finances
- Gestion des bâtiments, des boutiques et des événements
- Conseiller juridique
- Conseiller en prévention

2.1 Situation du directeur général

Depuis le 22 octobre 2018, le Directeur Général est employé sur base d'un contrat d'emploi à durée indéterminée.

Les conditions de ce contrat ont été fixées par le Conseil d'Administration dans le strict respect des limites prévues par les dernières dispositions réglementaires adoptées par le parlement wallon (décret du 29 mars 2018).

C'est ainsi que la rémunération du Directeur Général a été fixée à 10.458,73 € par mois correspondant à l'indice pivot 138.10 des barèmes de la fonction publique, soit 18.792 € par mois au 31 décembre 2020.

Cette rémunération ne comprend aucune composante variable.

Nr. 0205.954.655

C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Par ailleurs, les avantages suivants sont prévus par ce contrat :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants
- Indemnité de frais de bureau s'élevant à 124,45 € par mois

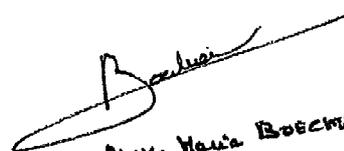
2.2 Situation des directeurs

4 directeurs sont agents statutaires et un agent contractuel. Leur rémunération est liée à leur grade. Elles s'établissaient au 31 décembre 2020 comme suit :

Département	Barème	Salaire mensuel
Access network	AC4/26	8.981,15 €
Customer care	AC4/26	8.981,15 €
Core network & services	AC4/21	8.710,19 €
IT	AC4/21	8.710,19 €
RH	AC5/38	8.735,96 €

Par ailleurs, les avantages suivants sont d'application :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants


 Anne Marie BOSCHMA
 Présidente de CA